

Soutien aux professionnels

- La Maison des femmes propose une **coordination de l'offre de soins aux femmes victimes de violences** autour de 3 grands axes : **soin, accompagnement et formation des professionnels**.
- Les actions du dispositif s'inscrivent dans un **travail de réseau** sur le territoire avec les **acteurs institutionnels, libéraux et associatifs** impliqués dans cette prise en charge.
- La Maison des femmes s'adresse aux professionnels à travers la mise à disposition d'un **lieu de ressources composé de professionnels spécialisés en victimologie**.

Textes de référence :

- *Plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes 2023-2027*
- *Instruction N°DGOS/R3/2020/201 du 18 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire*



N'hésitez pas à nous contacter si :

- Vous vous sentez isolé et démuné face à une situation de violences ;
- Vous avez besoin d'un conseil, d'une évaluation de seconde intention ;
- Vous sollicitez un regard d'expert ;
- Vous ressentez la nécessité d'être formé dans ce domaine ;
- Vous souhaitez faire partie d'un réseau de soins.

Avis sécurisé par télé-expertise via MonSisra ou tout autre opérateur MSSanté.

Accès direct:



Les missions de la Maison des femmes

- **Coordonner et sécuriser le parcours de soins** des femmes victimes de tous types de violences (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, administratives, économiques, numériques, professionnelles, intra-familiales...) à travers un rôle de recours pour les professionnels de santé ;
- **Proposer une prise en charge spécialisée** pour les situations complexes en collaboration avec les équipes de prise en charge de proximité dans le cadre de consultations ou d'hospitalisations de jour ;
- **Consolider l'articulation ville-hôpital** de son territoire ;
- **Renforcer les approches de prévention, de repérage et de prise en charge des violences** par les professionnels du territoire ;
- **Développer la formation initiale et continue** dans les champs du repérage, du dépistage et de l'accompagnement des situations de violences ;
- Développer les activités de **recherche clinique et épidémiologique** dans le domaine des violences faites aux femmes.